

Gaspé, Sainte-Adélaïde de Pabos.—MM. François-Xavier Têtu et Thomas Soucy, en remplacement de MM. William Brotherton et John McRae, dont le terme d'office est expiré.

Syndic d'écoles.

Missisquoi, canton de Dunham—M. Joseph Jasmin, en remplacement de M. Solyme Plouffe, qui a cessé d'être dissident, au mois de septembre dernier, d'après la signification qu'il en a faite au Président des syndicats de la dite cité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Révocation de l'ordre en Conseil No. 353, du quatre octobre 1881.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 23 décembre dernier (1881), de révoquer l'ordre en conseil No. 353, du quatre octobre dernier (1881), nommant des commissaires d'écoles pour le village de Bagotville, comté de Chicoutimi, et de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles pour la dite municipalité, savoir : MM. George Tremblay, en remplacement de Nérée Perron, décédé, Michel Bouchard, en remplacement de François Bouchard, fils, décédé, et Napoléon Fortin, en remplacement de lui-même, vu qu'aucune élection n'a eu lieu en juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par ordre en conseil, en date du 17 décembre 1881, en vertu de la 105^e section, chapitre 15, S. R. B. C. Etablir un bureau d'examineurs catholiques pour le comté de Pontiac, siégeant à Portage-du-Fort, et de nommer membres du dit bureau le Revd. Père Brunet et MM. McG. Rooney, Joseph Timoléon St. Julien, écuyer, avocat, Edouard H. Houlau, écuyer M. D., Tancred O. Gaboury, écuyer, M. D.

PÉDAGOGIE

Nos Manuels Scolaires

Par un professeur de pédagogie.

I. NOTRE SYSTÈME ACTUEL.

Les Manuels scolaires ne font certes pas défaut aujourd'hui. Il en existe pour toutes les branches du programme et pour chaque cours. Livres de lecture, traités d'arithmétique, d'histoire, de géographie, etc., il s'en trouve au choix pour tous les degrés, toutes les divisions de l'école primaire, comme aussi pour tous les goûts. Ce sont

là de précieux auxiliaires pour l'enseignement, à la condition toutefois que l'on s'en serve avec méthode. Mais trop souvent on se contente de les remettre entre les mains des écoliers sans préparation suffisante et sans explication préalable ; le travail de l'enfant devient alors purement machinal.

Ajoutons que bon nombre de collections de manuels scolaires présentent, selon nous, de graves lacunes ; il n'y a souvent ni plan, ni idée d'ensemble. Ce qui fait surtout défaut à nos manuels, c'est la méthode. Il arrive aussi que les collections se composent d'ouvrages sortis de diverses plumes, et alors la nomenclature, la marche des leçons adoptées par les auteurs offrent la plus étrange bigarrure : les mêmes idées se trouvent répétées pendant que certaines matières y font défaut.

Il faut reconnaître que le système généralement suivi de la composition et le choix des manuels d'école ne répond point encore à l'idéal auquel nous devons tendre sans cesse. Plusieurs collections ont subi d'heureuses modifications, mais l'idée directrice dans le plan, la gradation dans les détails et le choix des méthodes dans l'application nous paraissent encore defectueuses sous plusieurs rapports.

Il est cependant inconstable que la marche générale de l'école dépend en grande partie des manuels en usage. En effet, n'est-ce pas le livre d'école qui sert de guide au maître et à l'élève ? Réformer ce guide, ce serait donc contribuer à la réforme des écoles.

II. LE LIVRE DE LECTURE.

C'est le livre de lecture qui, selon nous, devrait servir de base à toute l'instruction primaire et de guide à l'enseignement. Les autres ouvrages ne seraient destinés qu'à